

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

REPUBLIQUE DU TCHAD
CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION
PRÉSIDENCE DU CONSEIL
ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
DIRECTION GÉNÉRALE

جمهورية تشاد
المجلس العسكري الانتقالي
رئاسة المجلس
المدرسة الوطنية للإدارة
الإدارة العامة



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



ANNÉE 2021



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	4
I. ACTIVITES ACADEMIQUES ET SCOLAIRES	6
1.1. Rentrée académique et scolaire	6
1.2. Examens	7
1.3. Stages	8
1.3.1. Le stage des élèves du 1er cycle de la 18ème promotion	8
1.3.2. Le stage des élèves tchadiens à l'ENA du Togo	9
1.4. Conseils pédagogiques et de discipline	10
1.5. L'organisation des Concours d'entrée à l'ENA au titre de l'année 2021-2022	13
1.6. Lancement de la Formation Diplômante	17
1.7. Mise en place des curricula d'enseignement à l'ENA	18
1.8. Mise en place d'une base de données sur les des profils des enseignants vacataires	18
II. FORMATION CONTINUE ET PERFECTIONNEMENT DES AGENTS DE L'ETAT	19
2.1. Séminaire de formation en Rédaction Administrative et Légistique	19
2.2. Séminaire de formation en Tableur Excel	20
III. GESTION DES RESSOURCES	21
3.1. Conseils d'Administration	21
3.1.1. Session du vendredi 07 mai 2021	21
3.1.2. Session du vendredi 10 décembre 2021	22
3.2. Gestion des ressources humaines	24
3.3. Gestion des ressources matérielles	24
IV. DOCUMENTATION ET RECHERCHE	25
4.1. Activités d'archivage et de la documentation	25
4.2. Activités de recherche	27
V. PARTENARIAT ET COOPERATION	29
5.1. Partenariats	29
5.1.1. Mise en œuvre PA-OVPCDP	29
5.1.2. Agora de l'ENA	31
5.1.3. Conventions	34
5.1.4. Communication	36
5.2. Coopération	36



VI.	EVALUATION	37
6.1.	Aspects positifs	37
6.1.1.	Acquis académiques	37
6.1.2.	Acquis en gestion des ressources	37
6.1.3.	Acquis en matière de la recherche	38
6.1.4.	Acquis en matière de la Coopération	38
6.2.	Difficultés	38
6.2.1.	Problèmes d'ordre académique	38
6.2.2.	Difficultés d'ordre financier	39
VII.	RECOMMANDATIONS	39
7.1.	Appui à l'ENA par actions citoyennes	39
7.2.	Sécurisation du système d'information	40
VIII.	REMERCIEMENTS	40



INTRODUCTION

Dans la dynamique d'adaptation aux circonstances, l'École Nationale d'Administration, en cette année 2021, a relevé des défis majeurs et reste engagée sur le chantier de la productivité et de l'efficacité.

Sur le plan académique, les cours en présentiel ont repris suite à la levée de la mesure de confinement, consécutive à la pandémie de la Covid-19. En effet, l'année a débuté avec le 4^{ème} semestre, qui allait du 05 janvier au 08 avril 2021. Les 5^{ème} et 6^{ème} semestre ont, respectivement couvert les périodes allant du 08 avril au 29 juillet 2021 et du 30 juillet au 28 octobre 2021.

Les examens organisés sont notamment les sessions éclatées (session ordinaire et celle des rattrapages) du 4^{ème} semestre à partir du 18 janvier 2021. Les sessions du 5^{ème} et 6^{ème} semestre ont été organisées respectivement du 1^{er} au 06 juillet 2021, puis le 29 juillet 2021, et du 27 septembre au 09 octobre 2021, puis le 28 octobre 2021.

Par ailleurs, des stages ont été organisés au profit de **43 élèves « Assistants de Direction bilingues »** et de **26 élèves « Traducteurs bilingues »** pour une durée de 45 jours sur la période d'octobre 2021.

En outre, trente (30) Tchadiens, élèves à l'ENA du Togo, ont été reçus en stages dans différents services au pays, conformément à la convention qui lie l'ENA du Tchad à celle du Togo. Ces stages se sont déroulés du 22 février au 06 août 2021.

Toujours sur le plan académique, dix (10) conseils pédagogiques et deux (02) conseils de discipline ont été organisés au cours de l'année 2021.

Des concours ont été organisés pour recruter 100 élèves au 1^{er} cycle et 100 autres au 2nd cycle.

Pour préparer la rentrée scolaire de ces nouvelles recrues, plusieurs commissions et sous-commissions ont été mises en place et lesquelles ont élaboré les curricula d'enseignement aux deux (02) cycles de l'ENA ainsi que celui de la formation en « Management de la performance de l'administration publique » du Cycle National de Perfectionnement de l'ENA.

Pour une stabilité du corps enseignant, la Direction Générale, sur instruction du PCA de l'École a mis en place un Comité chargé de créer une base de données relative aux profils des enseignants vacataires de l'ENA.



Pour ce qui est de la Formation Continue et du Perfectionnement des agents de l'État, l'année 2021 était marquée par deux (2) séries de formations à savoir les ateliers de formation en Tableur Excel niveaux 1 et 2 puis les séances de formation en rédaction administrative et en légistique. Cependant, la toute première activité de perfectionnement a lieu le mercredi 20 janvier 2021 lors de la journée d'immersion à l'intention des nouvelles recrues du SGG.

Sur le plan de la gestion des ressources, il faut noter l'organisation de deux (2) sessions ordinaires du Conseil d'Administration respectivement les vendredis 07 mai et 10 décembre 2021. Sur le plan des ressources humaines, il est signalé un cas de licenciement pour faute, le recrutement d'un enseignant permanent et le décès d'un jardinier.

En matière d'archivage et de documentation, l'ENA a acquis le logiciel « archives perso » pour l'archivage électronique. **Pour ce qui est de la recherche**, il a été lancé, le 07 octobre 2021, un appel à contributions pour la publication du premier numéro de la revue scientifique appelée « Les Cahiers de l'ENA » sur le thème « **décentralisation et gouvernance locale** ».

A propos de la communication, une convention de partenariat, entre l'ENA et l'ONAMA, a été signée le vendredi 25 janvier 2021 en vue de mettre, en place l'équipement de production de l'ONAMA à la disposition de l'ENA et celle-ci s'engage en contrepartie, de faire de l'ONAMA l'un des partenaires officiels des « Grands-Rendez-vous » de l'ENA en mettant à sa disposition des intervenants aux débats télévisés, de former ses cadres et d'insérer sur son site le logo de l'ONAMA.

Comme cela a été dit dans la précédente édition de 2020, toutes ces réalisations sont la marque d'une institution dynamique et en pleine mutation avec le seul crédo : « **servir au mieux l'administration publique tchadienne** ».

I. ACTIVITES ACADEMIQUES ET SCOLAIRES

Les activités académiques et scolaires sont celles qui vont de la rentrée à l'examen de fin d'année en passant par les stages, les Conseils Pédagogiques et de Discipline, etc.



1.1. Rentrée académique et scolaire



Les élèves en salles de cours



Le démarrage des activités académiques et scolaires à l'ENA, à l'image des autres établissements d'enseignement, a été perturbé par le Décret présidentiel du 31 décembre 2020 instaurant le confinement de la Ville de N'Djaména. Le 05 janvier 2021, la Direction Générale de l'ENA a tenu une réunion avec les enseignants programmés pour continuer les cours par le biais de E-learning. Fort heureusement, pendant que les cours en ligne se préparaient, le Gouvernement a levé la mesure de confinement donnant la possibilité de reprise des cours en présentiel.

Ces activités sont organisées par semestres et programmées pour toute la durée de la formation d'une promotion. C'est ainsi que l'année 2021 a débuté directement avec le 4^{ème} semestre qui va de la période du 05 janvier au 8 avril 2021. Puis le 5^{ème} semestre qui couvre la période du 08 avril au 29 juillet 2021 et enfin, le 6^{ème} qui s'est étalé du 30 juillet au 28 octobre 2021.

1.2. Examens

Le tout premier examen organisé était les deux soutenances de rattrapage des élèves du 2nd cycle qui ont eu lieu le vendredi 15 janvier 2021. Des séances éclatées des examens du 4^{ème} semestre ont démarré le 18 janvier 2021 et les rattrapages du 25 au 27 janvier 2021. Les examens du 5^{ème} semestre se sont déroulés du 1^{er} au 06 juillet 2021 et les rattrapages ont eu lieu le 29 juillet 2021.

Récapitulatif des résultats des examens du 5^{ème} semestre du premier cycle 2021

N°	Nombre d'élèves	Validation à la session normale	Validation à la session de rattrapage	Validation fin semestre	Pourcentage de validation
Assistants de direction bilingues	43	31	12	43	100%
Traducteurs bilingues	26	24	2	26	100%

Les examens du 6^{ème} semestre, comme ceux du 4^{ème} semestre, ont été organisés de manière éclatée du 27 septembre au 09 octobre 2021 et les rattrapages se sont tenus le 28 octobre 2021. Il faut noter que les cours et les examens sont généralement suivis des stages académiques.



Récapitulatif des résultats des examens du 6^{ème} semestre du premier cycle 2021

N°	Nombre d'élèves	Validation à la session normale	Validation à la session de rattrapage	Validation fin semestre	Pourcentage de validation
Assistants de direction bilingues	43	27	16	43	100%
Traducteurs bilingues	26	18	8	26	100%

1.3. Stages

Pour ce qui est du stage, il faut signaler que l'ENA du Tchad, sur demande de l'ENA du Togo, supervise chaque année, et sur place, les stages des Tchadiens en formation dans cette École sœur. Mais avant d'aborder ce stage des Tchadiens étudiant à l'étranger, présentons celui des élèves de la 18^{ème} promotion de l'ENA du Tchad.

1.3.1. Le stage des élèves du 1^{er} cycle de la 18^{ème} promotion

Les élèves du 2nd cycle ayant déjà terminé leur scolarité depuis le mois de janvier, nous n'évoquerons ici que les stages des élèves du 1^{er} cycle ; notamment les Traducteurs et les Assistants de Direction Bilingues. Ces stages sont sollicités auprès des services de différents départements ministériels et grandes institutions pour une durée de 45 jours à compter du lundi 11 octobre 2021 (à titre indicatif). En effet, ces stages sollicités au profit de 43 élèves Assistants de Direction Bilingues et 26 élèves Traducteurs Bilingues, se sont déroulés aussi bien au niveau central à N'Djaména que dans les Provinces et sont accompagnés d'une « Note d'orientation adressée aux Maîtres de stage ».

Lieux de stage sollicités	Nombre d'élèves	Traducteurs bilingues	Assistants de direction bilingues
ONAMA	05	03	02
Ministère de la Fonction Publique	01	00	01
Cour Suprême	10	03	07
Ministère de la santé	04	03	01
Conseil National de Transition	16	08	08
FONAP	01	00	01
Ministère des Affaires Etrangères	01	00	01
Secrétariat Général du Gouvernement	14	08	06
Ministère du Plan	03	00	03
Ministère de l'Administration du territoire	13	01	12
Ministère des Finances	01	00	01
TOTAL	69	26	43



Soutenances des rapports de stages des élèves

1.3.2. Le stage des élevés tchadiens à l'ENA du TOGO

Par courrier N°036/DIR/ENA/021 du 08 février 2021, le Directeur Général de l'ENA du Togo a saisi son collègue de l'ENA du Tchad pour lui demander de bien vouloir prendre des dispositions afin de faire accueillir les compatriotes, qui sont en formation à l'ENA du Togo, en stage dans les services au pays du 22 février au 06 août 2021. C'est ainsi que, par des lettres datées du 16 février



2021, le DG de l'ENA du Tchad a sollicité et obtenu, auprès de différents services de l'Etat à N'Djaména, des stages au profit de **30** de ces élèves dont **11** sont en option « Impôts », **03** en « Douanes », **08** en « Budget-Trésor », **05** en « Gestion des Services de Santé », **02** en « Administration de Travail et des Lois Sociales » et **01** seul en « Diplomatie ».

Par lettre N° 0267/PR/ENA/DG/2021 du 31 août 2021, le DG de l'ENA du Tchad a fait des fiches d'évaluation de ces stages à son Collègue de la République du Togo.

1.4. Conseils pédagogiques et de discipline

Au titre de l'année 2021, les Conseils Pédagogiques et de Discipline organisés par la Direction Générale se présentent tels que consignés dans le tableau ci-après :

Tableau récapitulatif des Conseils pédagogiques

N°	Date	Lieu	Participants	Ordre du jour
1	02/02/2021	Amphi NGARTA TOMBALBAYE	12 personnes	<ul style="list-style-type: none">• Délibération sur les résultats définitifs des examens de rattrapage du 4^{ème} semestre des élèves du second cycle de la 18^{ème} promotion de l'ENA• Divers
2	04/02/2021	Amphi NGARTA TOMBALBAYE	16 personnes	<ul style="list-style-type: none">• Examen et adoption de la proposition des spécialités pour l'ouverture des concours• Divers
3	24/02/2021	Salle de réunions de l'ENA	13 personnes	<ul style="list-style-type: none">• Délibération sur les résultats définitifs du 4^{ème} semestre du 1^{er} cycle• Divers



4	29/03/2021	Salle de réunions de l'ENA	de 13 personnes	<ul style="list-style-type: none">• Examen et adoption de la maquette du curriculum du 1^{er} cycle pour le compte du 5^{ème} semestre de la 18^{ème} promotion• Définition des profils des enseignants du 1^{er} cycle pour le compte du 5^{ème} semestre de la 18^{ème} promotion• Examen et adoption du texte de tutorat des élèves du 1^{er} cycle• Divers
5	02/07/2021	Salle BINTOU MALLOUM	13 personnes	<ul style="list-style-type: none">• Examen et adoption du calendrier prévisionnel des activités du 5^{ème} et 6^{ème} semestre• Divers
6	27/07/2021	Amphi NGARTA TOMBALBAYE	14 personnes	<ul style="list-style-type: none">• Délibération sur les résultats partiels du 5^{ème} semestre au 1^{er} cycle et définitifs des examens du 4^{ème} semestre des élèves du 2nd cycle (CAS et CDC) de la 18^{ème} promotion• Divers
7	30/07/2021	Amphi NGARTA TOMBALBAYE	13 personnes	<ul style="list-style-type: none">• Délibération définitive des résultats du 5^{ème} semestre des élèves de la 18^{ème} promotion de l'ENA• Divers
8	25/08/2021	Salle de réunion de l'ENA	de 11 personnes	<ul style="list-style-type: none">• Sélection des enseignants pour le 6^{ème} semestre du 1^{er} cycle de la 18^{ème} promotion de l'ENA• Divers



9	25/10/2021	Salle réunion l'ENA	de de	13 personnes	<ul style="list-style-type: none"> • Délibération sur les résultats partiels du 6^{ème} semestre au 1^{er} cycle des élèves de la 18^{ème} promotion de l'ENA • Divers
10	30/10/2021	Salle réunion l'ENA	de de	12 personnes	<ul style="list-style-type: none"> • Délibération sur les résultats définitifs des examens du 6^{ème} semestre au premier cycle de la 18^{ème} promotion • Divers

Tableau récapitulatif des Conseils de discipline

N°	Date	Lieu	Participants	Motif
1	01/02/2021	Amphi NGARTA TOMBALBAYE	<ul style="list-style-type: none"> - 9 membres - 1 mise en cause - 1 assistant 	<ul style="list-style-type: none"> • Détention d'une feuille d'examen de l'année passée dans la salle de composition de la session anticipée par MAHAMAT SOUMAINE YACOUB • Menace proférée contre le chef de la scolarité par MAHAMOUD ISSAKHA DANKOUTCHE
2	12/02/2021	Salle de réunions de l'ENA	<ul style="list-style-type: none"> - 9 membres - 1 mise en cause - 1 assistant 	<ul style="list-style-type: none"> • Indiscipline de l'élève IBRAHIM HALIDOU

1.5. L'organisation des Concours d'entrée à l'ENA au titre de l'année 2021-2022

Pour ces concours, la Direction Générale de l'ENA a, par diverses lettres du 09 février 2021, sollicité des audiences auprès de différentes autorités en vue de recenser les profils des cadres dont leurs services respectifs en ont besoin. Sur la base de ces besoins, une fiche portant le N°0104/PR/ENA/PCA/DG/2021 du 09 avril 2021 a été adressée au Maréchal du Tchad, Président de la République, Chef de l'Etat, en vue de solliciter l'autorisation du lancement des concours. C'est ainsi que, par lettre N° 0628/PR/SGP/CATCA/021 du 19 avril 2021, le Ministre d'Etat, Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République a communiqué à l'administration de l'ENA l'accord marqué par le Chef de l'Etat à cet effet. Lequel accord a été entériné par les membres du Conseil d'Administration de l'ENA en leur séance du vendredi 07 mai 2021.



Les candidats en salle de composition



Point presse des membres du jury des concours d'entrée à l'ENA 2021



Par Arrêtés N°09 et 010/PCMT/PM/SGG/202, du 16 juin 2021, le Président du Conseil Militaire de Transition, Président de la République, Chef de l'État, a, respectivement ouvert les concours et désigné les membres du Jury desdits concours. La Commission d'Organisation mise en place dans l'Arrêté d'ouverture des concours était dirigée par le Directeur Général de l'ENA. Investi de ce pouvoir, le DG de l'ENA a mis en place une Commission chargée de réception des dossiers de candidature par Décision N°22/PR/ENA/DG/2021, du 17 juin 2021.

Au total **7 892 dossiers** de candidatures ont été réceptionnés et répartis comme suit :

CENTRE	NBRE / CENTRE	PREMIER CYCLE		SECOND CYCLE	
		INTERNE	EXTERNE	INTERNE	EXTERNE
N'DJAMENA	5194	38	3037	244	1875
PROVINCES					
ABECHE	358	7	205	21	125
BOL	157	2	85	5	65
BONGOR	239	3	118	25	93
FAYA	73	1	52	3	17
MAO	152	5	94	10	43
MONGO	147	3	85	8	51
MOUNDOU	633	10	418	21	184
PALA	164	89	0	13	62
SARH	373	6	221	23	123
TOTAL PROVINCE	2296	126	1278	129	763
TOTAL	7490	1404		3011	
TOTAL GENERAL					7490
TOTAL GENERAL PROVISOIRE					7892
ECART (échoués au bac + dossiers rejetés)					402



Les épreuves écrites se sont déroulées dans tous les 10 centres, le mardi 21 septembre 2021 et les résultats d'admissibilité ont été publiés le 04 octobre 2021. Les résultats se présentent comme suit :

N°	Centre	1 ^{er} Cycle	2 nd Cycle
01	Abéché	21	31
02	Bol	21	17
03	Bongor	19	45
04	Faya	06	09
05	Mao	18	17
06	Mongo	04	09
07	Moundou	41	45
08	N'Djaména	362	451
09	Pala	10	05
10	Sarh	46	26
Total (1 203)		548	655

Les épreuves orales qui sont celles d'admission définitive se sont déroulées du 11 au 14 octobre 2021. Les résultats d'admission définitive ont été donnés le 20 octobre 2021. Au total 200 candidats sont déclarés définitivement admis et répartis comme suit :



• **Au titre du Premier Cycle**

N°	Option	Admis	Liste d'attente
01	Administration Générale	20	03
02	Inspection de Travail	20	03
03	Diplomatie et Affaires Consulaires	20	03
04	Impôts-Domains	20	03
05	Administration des Collectivités Autonomes	20	03
06	Total	100	15

• **Au titre du Second Cycle**

N°	Option	Admis	Liste d'attente
01	Administration Sanitaire et Hospitalière	15	03
02	Administration Parlementaire	20	03
03	Conservation, Archives, Documentation, Bibliothèque, Muséologie	20	03
04	Contrôle de Gestion	20	03
05	Diplomatie	10	03
06	Administration Territoriale	15	03
06	Total	100	18

La fiche N°0104/PR/ENA/PCA/DG/2021 du 09 avril 2021 adressée au Maréchal du Tchad, Président de la République, Chef de l'État, avait aussi pour objet de solliciter l'autorisation de lancer une Formation Diplômante.

1.6. Lancement de la Formation Diplômante



La même lettre N°0628/PR/SGP/CATCA/021 du 19 avril, du Ministre d'État, Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République transmettant l'accord du Maréchal du Tchad pour l'organisation des concours a aussi autorisé l'ouverture de la Formation Diplômante. Celle-ci a, également, été entériné par les membres du Conseil d'Administration de l'ENA en leur séance du vendredi 07 mai 2021.

L'École Nationale d'Administration ayant pour principale mission l'enseignement supérieur professionnel et compte tenu de nombreuses demandes des usagers en vue d'accéder aux formations professionnelles diplômantes, elle a jugé utile d'ouvrir un **Cycle National de Perfectionnement**. Pour ce faire, un Comité technique a été mis en place par Décision N°058/PR/ENA/2020 du 02 décembre 2020, lequel a proposé une formation diplômante dans le domaine de « **Management de la performance de l'administration publique** ». C'est une formation de niveau Bac+5, d'une durée de 12 mois. Elle comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués ou pratiques et met un accent particulier sur le Management de la performance de l'administration publique.

L'objectif de la formation est de permettre au personnel de la fonction publique, du secteur privé et de la société civile d'acquérir et de développer des compétences managériales spécifiquement orientées vers les enjeux de l'ère, de façon à leur permettre de répondre au mieux aux défis de plus en plus complexes de leur environnement. La formation s'adresse prioritairement à un public de formation continue ; c'est-à-dire aux agents publics déjà en fonction et qui souhaitent se perfectionner. Toutefois, les agents du secteur privé et de la société civile ayant une interaction significative avec le secteur public peuvent également candidater.

Par la Décision N°017/PR/ENA/PCA/DG/2021 du 14 mai 2021, prise par le Ministre SGG, PCA de l'ENA, la mise en place de cette Formation Diplômante



est rendue formelle. En outre, par une Décision N°021/PR/ENA/DG/2021, du 09 juin 2021, une Commission a été mise en place en vue d'élaborer un Curriculum d'enseignement de la Formation Diplômante. Dirigée par le Dr AHMED DJIDDA MAHAMAT, la Commission a déjà présenté le rapport de ses travaux. Ledit curriculum a été validé le mardi 21 décembre 2021 à l'issue d'un atelier qui a réuni une trentaine de participants et qui s'est tenu à l'Amphithéâtre Idriss DEBY ITNO.

1.7. Mise en place des curricula d'enseignement à l'ENA

Dans le cadre d'ouverture des concours, la Direction Générale a jugé nécessaire d'élaborer des curricula d'enseignements aux 1^{er} et 2nd cycles de l'ENA correspondant aux attentes des administrations publiques. C'est ainsi que par Décision N°024/PR/ENA/DG/DFIS/2021 du 25 juin 2021, le DG de l'ENA a mis en place une Commission technique à cet effet. Celle-ci était répartie en sous-commissions. La première d'entre elles, dirigée par **M. HINSOU HARA**, était chargée d'élaborer le curriculum du 1^{er} cycle. La seconde, dirigée par **M. Baba LAYE**, était chargée d'élaborer le curriculum du 2nd cycle. La première sous-commission a présenté le rapport de ses travaux. Sur la base de ce document, un atelier a été organisé le mercredi 22 décembre 2021, qui permet ainsi de mettre en place une autre commission pour l'élaboration d'une base de données sur les profils des enseignants vacataires à recruter.

1.8. Mise en place d'une base de données sur les des profils des enseignants vacataires

Par Décision N°061/CMT/PC/ENA/DG/2021 du 12 novembre 2021, le Directeur Général de l'ENA a mis en place un Comité chargé de créer une base de données relatives aux profils des enseignants vacataires de l'ENA.

Cet exercice vient exécuter les hautes instructions du Président du Conseil d'Administration de l'ENA qui, en recevant les membres du Jury des concours d'entrée à l'ENA au titre de l'année 2021-2022 pour une séance de restitution des travaux le 20 octobre 2021, a demandé que le critère d'excellence qui a prévalu au recrutement des élèves doit également prévaloir au choix des enseignants. Dirigée par le Directeur Général adjoint de l'ENA, le Comité est en train de conduire ses travaux. Cette base de données servira en même temps au recrutement des enseignants vacataires et à celui des formateurs dans le cadre de la formation continue et du perfectionnement des agents de l'Etat. C'est ainsi que l'Appel à candidature a été lancé le mardi 02 novembre 2021.

II. FORMATION CONTINUE ET PERFECTIONNEMENT DES AGENTS DE L'ETAT

Au titre de la Formation Continue, l'année 2021 est marquée par deux séries de formations à savoir les ateliers de formation en **Tableur Excel niveau I et niveau II** puis ceux en **Rédaction administrative et en légistique**. Cependant, il paraît important de relever que la toute première activité de perfectionnement de l'ENA a lieu dans l'Amphithéâtre Idriss DEBY ITNO, le mercredi 20 janvier 2021. Il s'est agi d'une journée d'immersion à l'intention des nouvelles recrues du Secrétariat Général du Gouvernement. Journée à laquelle les participants ont tiré profit de nombreuses présentations sur l'organisation des Directions, des Services et des organismes sous-tutelle et une présentation sur les droits et obligations des agents publics de l'État.

2.1. Séminaire de formation en Rédaction Administrative et Légistique

Une série de formations en Rédaction Administrative et en Légistique a été organisée à l'attention des agents publics de l'État. La première session de la formation s'est tenue du lundi 08 au vendredi 12 février 2021 et était prioritairement réservée au personnel de l'ENA. La deuxième session était organisée du lundi 08 au vendredi 12 mars 2021 au profit des agents du SGG et d'autres départements ministériels.



Formation légistique et rédaction administrative

2.2. Séminaire de formation en Tableur Excel

La seconde série de formations était relative au Tableur Excel. La première session de cette série de formations, qui s'est tenue du vendredi 07 au mardi 11 mai, était une initiation au Tableur Excel. Le niveau II du Tableur Excel a fait l'objet de la seconde session qui s'est tenue du lundi 25 au vendredi 29 mai 2021.



Formation en Tableur Excel

A l'initiative de la Direction de la Formation Continue, du Perfectionnement et de la Promotion du Bilinguisme, il a été prévu de former les ressources humaines de l'ENA en langue arabe, le projet demeure jusqu'à là d'actualité et attend son exécution dès que les ressources nécessaires seront disponibles.

III. GESTION DES RESSOURCES

La gestion des ressources est assurée par la Direction Générale en collaboration avec l'Agence Comptable, appuyée par le Service des Matériels et du Magasin et celui chargé des ressources humaines. A ce titre, elle centralise les expressions des besoins des différentes directions (fournitures, consommables, matériels de bureau, réfections, réhabilitations, mobiliers, etc.).

3.1. Conseils d'Administration

Deux sessions du Conseil d'Administration ont eu lieu au cours de l'année 2021. Il s'agit notamment de la session du vendredi 07 mai et celle du vendredi 10 décembre 2021.

3.1.1. Session du vendredi 07 mai 2021

Le vendredi 07 mai 2021, à 14 heures et 30 minutes, les membres du Conseil d'Administration (C.A.) de l'Ecole Nationale d'Administration (E.N.A.) ont tenu leur première session ordinaire de l'année 2021. La séance s'est tenue dans la salle de réunion de l'ENA sous la présidence de **M. Mahamat Hamid KOUA**, Ministre Secrétaire Général du Gouvernement, chargé de la Promotion du Bilinguisme dans l'Administration et des Relations avec le Conseil National de Transition, Président du Conseil.



Conseil d'administration du 07 mai 2021 à l'ENA



Ouvrant la séance, le Président, après avoir salué l'assistance, a instruit **M. Sénoussi Hassana Abdoulaye**, Directeur Général de l'ENA et **Secrétaire de séance** de constater si le quorum était atteint et celui-ci a affirmé que seul le Directeur Général du Budget n'était pas encore arrivé. Ensuite, le Président a demandé que les personnes présentes à la séance puissent se présenter. Selon lui, il a tenu à être là pour organiser cette présentation afin de lui permettre de connaître les membres du Conseil et laisser la séance se poursuivre sous la conduite de son Vice-président **M. Tom Chérif Bilio**, Directeur Général du Ministère de la Fonction Publique, de l'Emploi et du Dialogue Social. Avant de se retirer, le Ministre a demandé à ce qu'un accent particulier soit mis sur l'examen et l'adoption du projet de manuel de procédures administratives, financières et comptables de l'ENA et promettait de s'en remettre aux conclusions du Conseil.

Assurant la présidence de la suite des travaux, **M. Tom Chérif Bilio**, Directeur Général du Ministère de la Fonction Publique, de l'Emploi et du Dialogue Social, par ailleurs Vice-président du Conseil a demandé d'observer une minute de silence en mémoire du défunt Maréchal du Tchad et Président de la République. Il a donné trois (03) minutes à l'assistance pour adopter le projet de l'ordre du jour qui se présentait comme suit :

1. Examen et adoption du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 05 mars 2020 ;
2. Présentation du rapport d'activités de l'année 2020 ;
3. Examen et adoption des comptes financier et administratif de l'exercice 2020 ;
4. Examen et adoption du Projet de budget de l'exercice 2021 et du plan d'action de l'année 2021 ;
5. Examen et adoption du projet de manuel de procédures administratives, financières et comptables de l'ENA ;
6. Examen et adoption du projet de mise en œuvre d'une formation diplômante à l'ENA ;
7. Projet d'ouverture des concours d'entrée à l'ENA pour le recrutement des élèves de la 19^{ème} promotion.

3.1.2. Session du vendredi 10 décembre 2021

La deuxième session s'est tenue le vendredi 10 décembre 2021 dans la salle de réunions du Secrétariat Général du Gouvernement sous la présidence de **M. Mahamat Hamid KOUA**, Ministre Secrétaire Général du Gouvernement chargé

de la Promotion du Bilinguisme dans l'Administration et des Relations avec le Conseil National de Transition, Président du Conseil.



Conseil d'administration du 10 décembre 2021 au SGG

Une feuille de présence a été dressée et émargée par les membres du Conseil, les représentants de ceux-ci et les invités.

Ouvrant la séance, le Président a rappelé combien il est difficile d'obtenir un budget conséquent répondant aux besoins réels des institutions publiques ces derniers temps. De poursuivre, il a signifié que l'ENA vient de recruter une nouvelle promotion de 200 élèves qu'il faut former grâce aux moyens financiers nécessaires pour la prise en charge de toutes les activités académiques. Le budget de l'ENA étant inscrit dans la Loi des Finances, il a été convoqué cette session pour évaluer les besoins réels indispensables au bon fonctionnement de cette grande école avant l'adoption définitive du budget général de l'État.

Le Ministre et Président du Conseil, a indiqué que les résolutions qui seront adoptées à l'issue de ce Conseil, seront un moyen efficace pour défendre le budget de l'ENA aussi bien devant le Conseil de Cabinet, le Conseil des Ministres que devant le Conseil National de transition.

Le Procès-verbal du précédent Conseil d'Administration du 07 mai 2021 et le plan d'actions 2022 ont été examinés et adoptés. Par contre, le rapport d'activités à mi-parcours (en attendant le rapport définitif) de l'année 2021 a



été examiné mais pas adopté sous réserve d'intégration des observations exprimées par les membres du Conseil d'Administration, le Conseil a entamé le point essentiel relatif au projet du budget de l'ENA de l'exercice 2022.

Tous les administrateurs s'accordent à admettre qu'une demande de revalorisation du transfert au profit de l'ENA serait tout à fait justifiée ; notamment pour la réalisation des activités académiques dont les dépenses se trouvent fondées amplement par l'arrivée des 200 nouveaux élèves, l'acquisition des véhicules pour l'administration de l'École et pour financer le démarrage des travaux de construction de l'espace attribué à l'ENA.

Il va sans dire que le but principal d'un Conseil d'Administration est d'orienter la gestion des ressources tant financières, matérielles, qu'humaines.

3.2. Gestion des ressources humaines

Au titre de la Gestion de Ressources Humaines, il n'y a pas d'évènement majeur qui mérite une attention particulière. Cependant, il faut noter le départ de l'électricien nommé **Idriss HISSEIN**, licencié pour faute (vol), l'arrivée de **Monsieur BAÏSEMMA Thomas**, recruté par contrat au poste d'enseignant permanent et le décès du feu **Oumar BANDA** de suite de maladie, en octobre 2021.

Il faut ajouter que le personnel de l'ENA a bénéficié de deux séries de formations notamment en techniques de Rédaction administrative, en légistique et en utilisation du Tableur Excel dont l'usage facilite la Gestion des Ressources financières et matérielles.

3.3. Gestion des ressources matérielles

Au cours du mois de mars, les agents du Service des Archives et de la Documentation étaient la cheville ouvrière de la commission d'inventaire des biens mobiliers et immobiliers de l'ENA. Cet inventaire avait pour but de permettre aux dirigeants de l'ENA de connaître les biens mobiliers et immobiliers que possède l'ENA afin de mieux les gérer. L'inventaire avait été prévu pour quarante-cinq (45) jours, mais avait finalement duré trois (3) mois (mars, avril et mai), pour des raisons indépendantes des membres de la commission.

Cet inventaire a permis à la Direction de prendre certaines décisions notamment en ce qui concerne l'acquisition et l'entretien des biens mobiliers et immobiliers. Les travaux d'inventaire ont vu une large participation des agents du Service des Archives et de la Documentation.

IV. DOCUMENTATION ET RECHERCHE

A l'ENA, les activités de l'année 2021 ont été, d'une part, perturbées par la pandémie de la Covid-19, à l'instar d'autres services, et, d'autre part, dominées par les travaux d'organisation des concours.



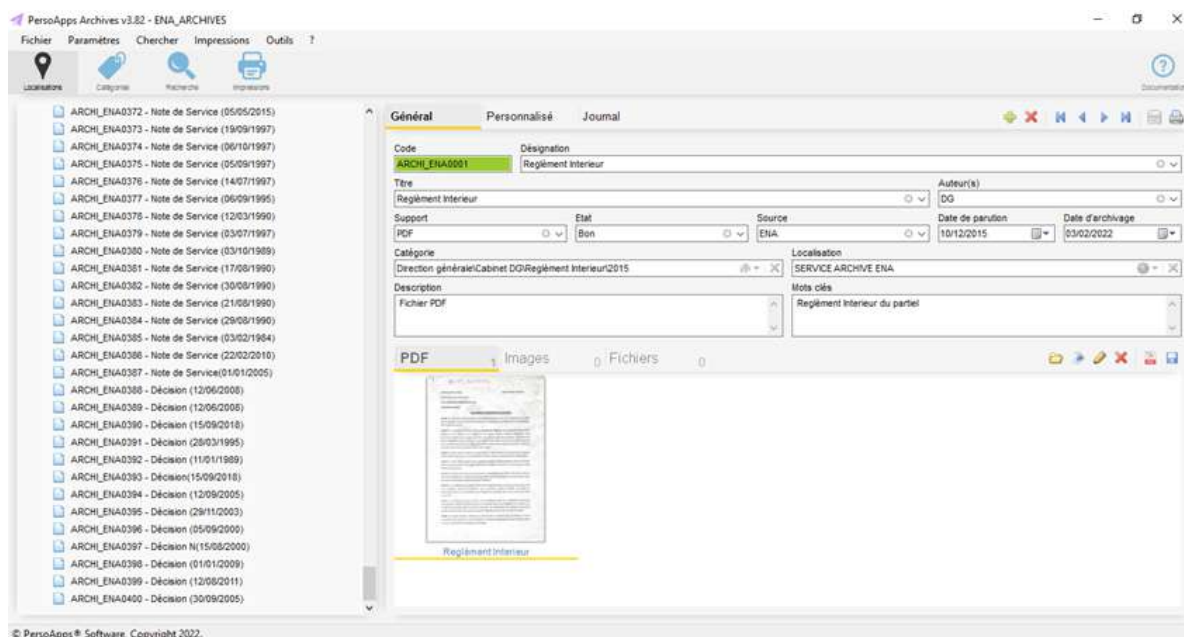
Salle de lecture de la bibliothèque Idriss Deby Itho.

Les autres travaux tournaient alors au ralenti à cause de la participation des responsables aux activités des concours. La Recherche et la Documentation n'ont pas été épargnées.

4.1. Activités d'archivage et de la documentation

Tout au long de l'année 2021, le Service en charge des Archives et de la Documentation (SAD) a accompli plusieurs activités.

En février 2021, la Direction des Études Administratives, Territoriales et de la Recherche Appliquée (DEATRA) a conçu des référentiels des tâches des deux bibliothécaires et de l'aide-bibliothécaire. Ces référentiels ont permis aux agents du dudit service de connaître leurs fonctions et les tâches à accomplir au sein de la DEATRA.



Interface du logiciel d'archivage

Entre avril et juillet, les agents du Service des Archives et de la Documentation avaient participé à l'archivage manuel des documents de l'ENA. En effet, une grande partie des archives de l'ENA avait été déplacée du siège de l'ENA vers la Direction de la Formation Continue, du Perfectionnement et de la Promotion du Bilinguisme (DFCPPB) pour y être archivée. La commission chargée de l'archivage des documents administratifs et académiques avait trié tous les documents administratifs et académiques, les avait classés par nature, thèmes et autres. Ensuite, les documents triés sont mis à la disposition de la Division Informatique de l'ENA et tous les documents archivés afin qu'ils soient pris en compte dans le réseau local.

Pour l'archivage numérique, la Division Informatique de l'ENA a réussi à installer le logiciel « **Archives Perso** ». C'est un logiciel qui permet d'archiver l'ensemble des documents pour lesquels l'organisation souhaite conserver une trace électronique afin de faciliter leur consultation (courriers, documents administratifs...).

Les travaux de la numérisation des archives ont commencé depuis le début du mois de novembre.

En mai, le Chef de service des Archives et de la Documentation (SAD) a reçu du chef de service du matériel cent trente-huit **(138) livres**. Ces livres ont été enregistrés, par les agents du SAD, dans la base des données de la bibliothèque pour les besoins de Recherches.



4.2. Activités de recherche

Sur le plan de la Recherche, deux activités fondamentales ont occupé une place de choix en 2021. **Il s'agit de l'Appel à contributions en vue de la première publication de la Revue scientifique appelée « les Cahiers de l'ENA » portant sur le thème « Décentralisation et Gouvernance locale » publié le 07 octobre 2021.**

Aussi, et sur l'initiative de l'ENA, un Comité chargé d'élaborer des guides en légistique et en rédaction administrative a été créé par Décret N°510/PCMT/PMT/SGG/2021 du 30 septembre 2021. Le Comité, placé sous la Supervision du Premier Ministre de Transition est présidé par le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement assisté du Ministre en charge de la Justice et le Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement en est le Rapporteur Général. En plus du Bureau, le Comité comprend 10 membres. Il est prévu un Comité Technique dirigé par le DG de l'ENA, assisté du DG du SGG avec comme Rapporteur Général le DG en charge de l'Administration du Territoire et 11 membres.

Des termes de références pour l'élaboration des guides et proposition de la charte graphique de l'administration publique sont disponibles. Des demandes de financement des travaux sont adressées au Gouvernement et aux partenaires techniques et financiers.

Le mercredi 29 décembre 2021, l'Amphithéâtre IDRIS DEBY ITNO de l'ENA a servi de cadre pour la cérémonie de lancement des travaux du Haut Comité chargé d'élaborer des guides en légistique, en rédaction administrative et de la charte graphique pour l'Administration Publique.

L'ensemble des acteurs, notamment les membres du Gouvernement faisant partie du Haut Comité, ceux du Comité Technique et des Sous-comités ainsi que les partenaires, ont pris part à cette cérémonie présidée par la Secrétaire Générale Adjointe du Gouvernement.

Par ailleurs, on espère que les travaux de Recherche trouveront également une impulsion grâce à l'élan de la direction du partenariat et de la coopération.



Cérémonie de lancement des travaux d'élaboration des guides

V. PARTENARIAT ET COOPERATION

Plusieurs activités sont menées au sein ou en collaboration avec la Direction du Partenariat et de la Coopération Internationale à l'exemple de la diffusion des capsules de l'Émission « L'AGORA DE L'ENA » et surtout de la mise en œuvre du projet d'« **Appui à la mise en place et au développement l'Observatoire de la Violence, de la Prévention de la Criminalité et de la Déontologie Policière (PA-OVPCDP)** ».

5.1. Partenariats

5.1.1. Mise en œuvre PA-OVPCDP



Photo de famille du 1^{er} CSO du Projet d'Appui à la mise en place et au développement de l'Observatoire.

Dans le cadre du projet d'« Appui à la mise en place et au développement de l'Observatoire de la Violence, de la Prévention de la Criminalité et de la Déontologie Policière-OVPCDP », l'École Nationale d'Administration en consortium avec le Centre d'Études et de Recherches sur la Gouvernance, les Industries Extractives et le Développement Durable (CERGIED) et le Centre de Recherches en Anthropologie et Sciences Humaines (CRASH) a signé le contrat de subvention avec l'Ordonnateur National du FED afin de rendre opérationnel l'Observatoire durant les quinze (15) mois d'exécution du projet.

Ce projet est financé par l'Union Européenne à travers **le Projet d'Appui à l'Amélioration de la Sécurité Intérieure au Tchad (PAASIT)**. L'ENA en tant que chef de file, assure la coordination du projet en collaboration avec le CERGIED et le CRASH qui sont des co-demandeurs.



Une première réunion qui a regroupé les membres du Consortium, les représentants du PAASIT ainsi que ceux du service FED s'est tenue le 24 mars 2021 à l'ENA. Cette rencontre a permis aux membres du consortium d'avoir des éclaircissements et de poser des questions relatives au dossier de subvention. Après cette réunion avec les partenaires, la deuxième rencontre a regroupé les membres du Consortium qui ont partagé les différents textes les régissant. Chaque membre a ensuite désigné deux personnes pour composer l'équipe technique chargée de remplir le formulaire de demande de subvention. Une première rencontre de l'équipe technique du 26 mars 2021 a permis la prise de contact et l'élaboration d'un chronogramme de travail.

Suivant ce chronogramme de travail établi en commun accord, l'équipe technique a rempli le formulaire de demande de subvention qui comprend la description du projet, le cadre logique et le budget. L'accord de consortium, le cahier de charges pour la mise en œuvre du projet et quelques autres documents ont été élaborés et validés par les membres du Consortium pour constituer les annexes du dossier complet. L'ENA en tant que chef de file est l'ordonnateur des dépenses et un compte spécifiquement dédié au projet a été ouvert.

Le dossier a été déposé le 11 mai 2021 au projet de consolidation des appuis au service de l'Ordonnateur National. Le Comité de négociation, après avoir analysé le dossier de demande de subvention, a fait des observations qui ont été prises en compte par l'équipe technique après les différentes séances de travail (le 13 et le 26 juillet, le 18 août 2021) et les échanges par mail. Le contrat N°FED/2021/426-903 a été ainsi signé le 6 septembre 2021 par les parties.

5.1.2. Agora de l'ENA

La deuxième saison de l'Agora de l'ENA a été lancée sous le signe de l'innovation et de la diversification des thèmes en lien avec la transition. Avec un nouveau décor, celui de la bibliothèque « Léopold Sédar Senghor ».



د / محمد صالح جمعة
نائب المدير العام للمدرسة الوطنية للإدارة ENA



Achta Ousmane Elimi
Entrepreneure et Consultante en Stratégie



الشيخ ابن عمر
وزير التوثيق والتراث

Le générique de début a également été modifié compte tenu des évènements qu'a connus le pays. Pour rappel, chaque capsule consiste à répondre à une question, à décrypter un mot, un concept, un sujet qui fait l'actualité ou encore à réaliser un zoom sur un point d'actualité.

- **Capsule 0 (Français) : Lancement de la deuxième saison**

La capsule 0 qui annonce le lancement officiel de la deuxième saison de l'Agora de l'ENA a été présentée par le Directeur Général de l'ENA, **M. Sénoussi Hassana Abdoulaye**. Tout en remerciant les téléspectateurs et les internautes, le DG a rappelé les liens qui ont été créés avec ces derniers lors de la première saison. Ensuite, il a invité les uns et les autres à participer à ces capsules en suggérant des thèmes qu'ils aimeraient que l'émission développe.

- **Capsule 0 (Arabe) : Lancement de la capsule**

La version arabe de la capsule 0 a été présentée par le Directeur Général Adjoint de l'ENA, **Dr Mahamat Saleh Djimet**. Il a rappelé dans le même contexte les liens créés avec les téléspectateurs et les internautes et leur a demandé



d'envoyer les thèmes qui les intéressent sur l'adresse mail de l'ENA. Des thèmes qui seront traités par les différents experts.

- **Capsule 1 (Français) : La charte de la transition**

Présentée par M. **Senoussi Hassana Abdoulaye**, Directeur Général de l'ENA, celui-ci a d'abord donné la définition de la charte et rappelé les différentes chartes que le Tchad a connues dont la dernière date d'avril 2021.

- **Capsule 2 (Arabe) : La charte de la transition**

Cette capsule a traité du même thème que celui précédent. Elle a été présentée en Arabe par le **Directeur Général adjoint de l'ENA**. Celui-ci a, dans la même logique que celle du DG, défini ce que c'est qu'une Charte avant de s'atteler sur les différentes chartes de transition que le pays a connues. Cependant, la présentation du DGA était en arabe contrairement à celle du DG qui était en français.

- **Capsule 3 (français) : La réconciliation et le dialogue au Tchad**

Cette capsule a été présentée par M. **Acheikh Ibn Oumar**, Ministre d'Etat chargé de la réconciliation et du Dialogue. Il a expliqué que le cas du Tchad est un cas particulier en Afrique, où la mise en place du Conseil Militaire de Transition (CMT) s'est faite suite au décès du Président en défendant l'intégrité territoriale.

- **Capsule 4 (arabe) : La réconciliation et le dialogue au Tchad**

En tant que bilingue, M. **Acheikh Ibn Oumar**, Ministre d'Etat chargé de la réconciliation et du Dialogue a traité le même thème également en langue arabe. Ceci a permis aux téléspectateurs et internautes arabophones de saisir également le contenu de son message qui est plus que jamais d'actualité.

- **Capsule 5 : La communication gouvernementale**

Le thème sur la communication gouvernementale a été présenté par le Ministre **Abderaman Koullamallah**. Il ressort de sa présentation que la communication gouvernementale est très importante afin que la population soit au courant de l'action gouvernementale. C'est dans ce sens qu'il a rappelé le rôle important du porte-parole du Gouvernement.



- **Capsule 5 : Le régime politique**

Dr Ousmane Houzibé, enseignant permanent à l'ENA, est le présentateur de ce thème sur le régime politique. Dans sa présentation, il a expliqué que le régime politique constitue l'organisation des pouvoirs institutionnels et son exercice au sein d'une cité politique appelée Etat. Le **Dr Ousmane Houzibé** a cité les différents types de régimes à savoir l'aristocratie, l'autocratie, la dictature, la monarchie et la démocratie et a donné quelques explications pour mieux les cerner.

- **Capsule 6 : Les devoirs d'un citoyen**

Cette capsule est présentée par **Dr Sitack Yombatina Béni**, enseignant permanent à l'ENA. Il a d'abord expliqué la notion du devoir qui est une obligation qui peut être de nature juridique ou morale. Selon **Dr Sitack Yombatina**, le civisme renvoie au respect des symboles de l'Etat et des biens publics et la civilité consiste à respecter tout le monde.

- **Capsule 7 : Le leadership**

Dr Hassan Mahamat Idriss a dans cette capsule donné la définition du concept de leadership, son origine et son impact dans les organisations publiques et privées. Selon le Conseiller à la Cour Suprême et enseignant à l'ENA, le concept de leadership est né au début des années 1900 mais c'est autour des années 1950 qu'ont émergé de nouvelles approches de leadership. Le présentateur a rappelé les 06 styles de leadership les plus courants que sont : le leader directif, visionnaire, collaboratif, participatif, chef de file et le coach.

- **Capsule 8 : La notion de la garde à vue**

Présenté par **M. Youssouf Tom** ancien procureur de la République de N'Djaména. L'intervenant s'est évertué à définir le concept de la garde à vue avant de décliner les conditions de son exercice conformément à la législation tchadienne.

- **Capsule 9 : PPE (Personne Politiquement Exposée)**

Selon **M. Ngabo Seli Mbogo**, ancien Ministre, une Personne Politiquement Exposée, en abrégé PPE, est une personne physique qui occupe une charge publique importante. Il s'agit notamment d'une personne qui a la possibilité d'exercer une influence publique importante ou qui a accès à des ressources publiques importantes. Ils sont notamment les chefs d'États, les Chefs du Gouvernement, les Ambassadeurs, les hauts responsables de l'armée, les



Magistrats, les hauts fonctionnaires de l'état etc. c'est autour de cette notion que l'ancien Ministre des finances a axé son intervention.

• **Capsule 10 : La représentation diplomatique**

Présenté par le **Dr Hassan Mahamat Idriss**, Conseiller à la Cour Suprême et enseignant à l'ENA, cette capsule a consisté à définir le concept de la représentation diplomatique avant de présenter les différentes missions du représentant diplomatique que sont entre autres : la défense des intérêts de l'Etat d'origine, la promotion des relations amicales entre les pays amis etc.

D'autres capsules sont en cours de diffusion notamment sur :

- la diplomatie tchadienne ;
- les Relations internationales ;
- la diaspora ;
- la décentralisation ;
- la séparation des pouvoirs ;
- le référendum ;
- le budget participatif ;
- la diplomatie économique ;
- le Crowdsourcing ;
- La négociation diplomatique.

5.1.3. Conventions

Le vendredi 22 janvier 2021, une convention de partenariat a été signée entre les Directeurs Généraux de l'Office National des Médias Audiovisuels (ONAMA) et de l'ENA. Selon les dispositions de l'Article 2 de ladite convention, l'ONAMA s'engage mettre à la disposition de l'Ecole le cadre, le dispositif et l'équipement de production en cas de nécessité, à diffuser les magazines liés aux activités académiques et culturelles de l'ENA et à diffuser les spots et annonces à des tarifs préférentiels. L'ENA, quant à elle, doit faire de l'ONAMA l'un des partenaires officiels des « Grands-Rendez-vous » de l'ENA, mettre à la disposition de l'ONAMA des interventions de référence dans les débats organisés par celle-ci, insérer le logo de l'ONAMA en qualité de partenaire sur son site web et appuyer l'Office dans la formation continue destinée à ses cadres et agents.



Signature de la Convention entre l' ENA & l' ONAMA

5.1.4. Communication



Le DG de l'ENA face aux journalistes

La Direction à travers son service de communication et relations publiques s'est occupée de l'aspect communication des concours d'entrée à l'ENA depuis le lancement, à travers le suivi et de la diffusion de plusieurs communiqués, la couverture médiatique du déroulement des épreuves écrites et orales jusqu'à la publication des résultats.

5.2. Coopération

Sur le plan de la coopération, il faut noter l'adhésion en cours de l'ENA à la SIFA (Skills Initiative For Africa/Initiative compétences pour l'Afrique) placée sous l'autorité du Secrétariat Exécutif de l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD) basée à Johannesburg.



VI. EVALUATION

De tout ce qui précède, il faut faire une évaluation en vue d'encourager les succès et de faire des recommandations pour améliorer les manquements.

6.1. Aspects positifs

La validation des acquis doit se faire à quatre niveaux d'activités à savoir : académiques, en matière de Gestion des ressources, de la Recherche et de Partenariat et Coopération.

6.1.1. Acquis académiques

Sur plan académique, il faut noter que le système d'enseignement est calqué sur le Système L.M.D et les évaluations se font sur la base du système des crédits. Aussi, les activités sont organisées sur la base des documents d'orientations et de cadrage pour atteindre les objectifs. Cet exercice permet, habituellement de respecter les calendriers.

Par ailleurs, les travaux sont effectués par des commissions mises en place sur Décision du Directeur Général. Les enseignants sont recrutés sur la base de la qualification pour les praticiens et de grades académiques pour les universitaires. Le principe suggéré par le Conseil d'Administration, qui consiste à recruter deux (02) enseignants permanents chaque année budgétaire, permet d'assurer la stabilité du corps enseignant et favorise l'efficacité de la gestion des ressources humaines.

6.1.2. Acquis en gestion des ressources

Sur le plan de gestion des ressources, il faut particulièrement mettre l'accent sur la qualité du management qui est stable et efficace. En effet, les nominations et les affectations sont faites sur la base des compétences et aptitudes à être à la hauteur de ses tâches.

Par ailleurs, il faut noter la polyvalence des cadres à assurer des tâches qui relèvent d'autres services. Les enseignants permanents, par exemple, se voient parfois confier des tâches administratives ; ce qui favorise la qualité de la recherche.



6.1.3. Acquis en matière de la recherche

Dans le domaine de la recherche, il est désigné statutairement un Conseil Scientifique dont la composition est faite des responsables en fonction de la relation que leurs fonctions ont avec le monde de la recherche. Aussi, l'administration de l'École n'hésite pas, s'il y a lieu, à soumettre au Conseil d'Administration une ligne budgétaire avec un montant conséquent pour la recherche.

6.1.4. Acquis en matière de la Coopération

L'ENA est l'une d'institutions du pays qui entretient des relations de coopération les plus fructueuses. Cette relation se noue aussi bien avec les institutions et organismes nationaux qu'internationaux, privés que publics.

6.2. Difficultés

Il faut noter que l'ENA, grâce aux appuis constants du Gouvernement et du Conseil d'Administration, minimise progressivement les difficultés au fil des ans. Cependant, des obstacles persistent.

6.2.1. Problèmes d'ordre académique

Les premières difficultés rencontrées sont liées à l'organisation des concours. En effet, il a été mis en évidence une divergence dans l'interprétation des conditions et critères d'admission sur la liste des candidats entre ceux-ci, les points focaux des centres en provinces et la Commission d'organisation. A titre d'exemple : la condition « être titulaire de Baccalauréat âgé de 3 ans au plus » a été comprise dans le sens des Bacs 2018, 2019 et 2020 alors la Commission d'organisation a choisi de ne retenir les Bacs qu'à partir de 2019. La même divergence d'interprétation s'est faite au niveau du calcul de l'âge du candidat.

L'autre difficulté majeure réside dans la compréhension des membres du Jury de la méthodologie de travail. Pour les uns, notamment ceux qui avaient pris part aux travaux du Jury par le passé, il fallait agir en tenant compte du temps imparti tandis que les nouveaux voulaient des explications détaillées de différentes phases, ce qui peut causer un retard.

Aussi, la Direction Générale de l'ENA éprouve des difficultés à faire accueillir ses élèves en stage dans les services de l'Etat. Ce problème impacte la bonne exécution du calendrier académique associé à la lenteur dans le décaissement des fonds.



6.2.2. Difficultés d'ordre financier

Au nombre des difficultés financières que l'ENA a éprouvées, la lenteur dans le décaissement des fonds est celle qui a entamé sérieusement le bon déroulement des activités. Elle est à l'origine du report des activités telles que le stage militaire des élèves et la lenteur dans l'acquisition des matériels et des fournitures de bureau.

L'insuffisance des moyens financiers est, quant à elle, à l'origine de la cause des reports ou de l'inexécution de certaines activités du plan d'actions 2021. En effet, le défaut de financement a empêché d'effectuer les missions d'études, de partenariat et de coopération. Ce problème a également perturbé le bon fonctionnement du Conseil Scientifique et les activités de recherche. Aussi faut-il noter que depuis 2016, la Direction Générale cherche à renouveler son parc automobile mais en vain, faute de financement.

VII. RECOMMANDATIONS

L'expérience et le rationalisme ont enseigné que la recherche de l'efficacité et surtout du rendement passent indéniablement par la connaissance des outils et des pratiques appropriés. A titre d'illustration, il est évident qu'un petit groupe d'hommes qualifiés et compétents est plus rentable qu'un grand nombre d'individus sans connaissances pratiques. L'ENA, en tant qu'institution de formation professionnelle supérieure, doit se procurer des moyens nécessaires afin de donner aux cadres de l'administration l'expérience qu'il faut et à l'État les ressources humaines de qualité pour son développement. Pour ce faire, l'École a besoin des moyens pour des meilleures conditions de travail.

7.1. Appui à l'ENA par actions citoyennes

L'ENA fait partie des institutions de fierté nationale. Par conséquent, son efficacité et sa splendeur doivent être de mise et le résultat des efforts conjugués. A cet effet, les aides et appuis des institutions, organisations, entreprises et personnes de bonne volonté lui seront extrêmement importants. Les Administrateurs sont les plus à même d'intercéder ou de recommander les aides et appuis des institutions, organismes et entreprises placés sous la tutelle de leurs propres institutions et départements ministériels ou par partenaires interposés.



7.2. Sécurisation du système d'information

Pour redynamiser, valoriser et sécuriser le système d'information de l'ENA, il faut impérativement mettre en place un système solide et crédible qui permettra à tous les utilisateurs de travailler sans difficultés. Ce système doit être à mesure de faciliter la recherche des documents. Par conséquent, toutes les informations doivent être centralisées dans le « cloud ». Il faut également mettre sur pied un système qui permet de faire le suivi des carrières et apporter un développement réel au sein de l'École. Ce système s'appellera GENA, acronyme de « Gestion de l'École Nationale d'Administration ».

VIII. REMERCIEMENTS

La Direction Générale de l'ENA ne saura terminer le présent rapport sans remercier tous ceux qui ont apporté leur contribution pour l'atteinte de ses objectifs de l'année 2021. Il s'agit notamment de :

- **Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement** : l'ENA adresse spécialement des remerciements à S.E.M. le Président de la République pour ses appuis constants et sa promptitude à donner suite aux multiples sollicitations de l'ENA ;
- **Président et membres du Conseil d'Administration de l'ENA** : la Direction Générale est très reconnaissante pour la disponibilité dont ont fait preuve tous les membres du Conseil d'Administration en général et le Président en particulier ;
- **Partenaires techniques et financiers** : La Direction Générale salue la disponibilité des partenaires techniques et financiers, les remercie et souhaite une constance dans leur élan de solidarité. Elle pense particulièrement aux Ambassades de France et de la République Populaire de Chine au Tchad, aux Sociétés de Téléphonie mobile notamment Airtel et Tigo Tchad, à l'Université Virtuelle du Tchad, etc.

Telles sont, en substance, les activités réalisées en 2021 et les recommandations en vue d'y apporter des améliorations.